

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CAGNES-sur-MER**

Séance du 24 octobre 2023 à 17h00

Ordre du jour

- 01** Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- 02** Election d'un vice-président délégué
- 03** Délégation de pouvoirs du conseil d'administration
- 04** Modification du règlement intérieur
- 05** Compte-rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil d'Administration
- 06** Acceptation de dons
- 07** Budget annexe de la résidence-autonomie « La Fraternelle » : décision modificative N° 1 année 2023
- 08** Budget annexe de la résidence-autonomie « La Fraternelle » : propositions budgétaires année 2024
- 09** Budget annexe du « service d'aide-ménagère à domicile » : propositions budgétaires année 2024
- 10** Budget principal du CCAS : ouverture anticipée de crédits à la section d'investissement année 2024
- 11** Budget annexe de la résidence-autonomie « La Fraternelle » : ouverture anticipée de crédits à la section d'investissement année 2024
- 12** Budget principal du CCAS : subvention d'équipement reçue – Reprise au compte de résultat
- 13** Budget principal du CCAS : ajustement de l'inventaire – mise à la réforme
- 14** Budget principal du CCAS - Nomenclature M57 : adoption d'un règlement budgétaire et financier
- 15** Budget principal du CCAS - Nomenclature M57 : fixation des durées d'amortissement des immobilisations et du montant des biens de faibles valeurs

- 16** Abrogation délibération de création régie d'avance « menues dépenses »
- 17** Adhésion groupement de commande UGAP pour fourniture de gaz
- 18** Avenant au contrat de prévoyance collective maintien de salaire - MNT
- 19** Prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant au trajet domicile-travail des agents
- 20** Adoption de la convention-cadre avec le CDG
- 21** Création de trois emplois non permanents à la direction de la cohésion sociale – Gardiens du centre d'hébergement d'urgence
- 22** Marché de fournitures alimentaires - Adhésion au groupement de commande mis en place avec la ville de Cagnes-sur-Mer et la Caisse des écoles de Cagnes-sur-Mer
- 23** Activités de loisirs en faveur des personnes âgées ou handicapées : programmation et participation financière laissée à la charge des usagers